

Plus tard, alors qu'on fuyait les Inkotanyi sur la route vers Cyangugu, nous avons rencontré une autre barrière tenue par les Français et les militaires des FAR. Ils ont arrêté quatre personnes parmi nous. Puis, le reste, on nous a obligé de continuer la route. Personne ne connaîtra leur sort. Nous avons passé tout un mois dans cette zone. Les Français nous disaient qu'ils vont aller au Zaïre préparer notre refuge et qu'ils nous transporteront par la suite. Finalement, nous serons transportés et concentrés dans le camp de Nyarushishi avant de continuer au Zaïre. Sur le pont de Ntendezi, les Interahanwe ont arrêté et tué un jeune homme suspecté d'être Inkotanyi quand il tentait de traverser ce pont. Ils lui ont demandé son identification et il leur a dit : « Vraiment sans vous faire fatiguer, je suis Tutsi! Après avoir prononcé le dernier mot ils l'ont directement poignardé. Les Français qui étaient assis sur le pont ont tout vu et n'ont pas bronché».

16. Cassien Bagaruka

Bagaruka Cassien est un ancien pompier qui travaillait à l'aéroport de Kanombe depuis 1986, puis qui a continué le même métier pendant le génocide à l'aéroport de Kamembe. Il réside actuellement dans le district de Kicukiro, ville de Kigali. La commission a recueilli son témoignage dans le cadre de ses enquêtes en dates du 23 avril et du 13 juin 2007. Le témoignage en question porte sur la présence des militaires français à Cyangugu pendant le génocide, l'encadrement des ex-FAR, la participation aux combats et la non assistance de personnes en danger lors de l'opération Turquoise.

« Depuis 1990 les militaires français assuraient la garde de l'aéroport de Kanombe, où ils dispensaient une formation de pilotage d'hélicoptères Gazelle qui hors vol, stationnaient dans le hangar de l'avion Caravelle qui lui était immobilisé près de l'ancienne tour. Leurs armes antiaériennes et d'autres armes, dont ils étaient les seuls utilisateurs jusqu'en 1994 étaient installées dans l'aérogare. En outre, avant 1994 les militaires Français utilisaient ces avions gazelle pour déloger les Inkotanyi dans la région d'Umutara. Il en fut de même pour les déloger aussi à Tumba à partir de Shyorongi grâce aux dix mortiers amenés par les avions français dans le cadre de leur participation et appui au combat.

Lors de l'opération Turquoise, les militaires français sont arrivés à Cyangugu, le 22 juin 1994. Ils ont été accueillis chaleureusement par les Interahamwe et les ex-FAR, qui chantaient en brandissant des drapeaux Français. Ils se réjouissaient que ces Français aillent fournir des munitions pour vaincre les Inyenzi. Arrivés à l'aéroport de Kamembe, ils ont installé un poste de radio émetteur contrôlé par le caporal Thierry et le sergent Galant Olivier, ainsi que d'autres matériaux dont des véhicules transportés par des hélicoptères et des avions Transall du

genre Hercules 730. Peu après, les militaires français dirigés par le colonel Hogard ont assisté à une réunion organisée par les autorités locales dont le colonel Kabiligi, le colonel Tharcisse Renzaho, Tharcisse Muvunyi et Sylvère Ahorugeze.

Après quoi, les hélicoptères ont commencé l'opération de déplacer les Interahamwe le matin pour les ramener le soir. En fait, les militaires français ont collaboré étroitement avec les miliciens Interahamwe. J'ai vu les militaires français amener des tutsi ligotés à la piste vide de l'aéroport avant de les larguer, par hélicoptère, dans le lac Kivu. Ces tutsi, venant généralement de Bisesero et de Ntendezi, leur avaient été remis par des Interahamwe. Dans le même cadre, un des pompiers de l'aéroport du nom de Gratien, poursuivi par les tueurs, s'est réfugié dans le camp militaire français situé à l'aéroport de Kamembe et il a été tué sur place devant les militaires français alors qu'ils pouvaient le protéger. À mon avis, les militaires français étaient venus protéger les génocidaires et leur faciliter la traversée de la frontière vers le Zaïre dont ils assuraient le contrôle.

On peut faire un rapprochement avec un autre cas d'assassinat au camp de Nyarushishi qui abritait les réfugiés tutsis, les militaires français chargés de les protéger les ont plutôt dispersés et livrés ainsi aux Interahamwe. On ne peut qu'en déduire que c'était pour les faire massacrer, puisqu'ils n'avaient nulle part ailleurs où aller.

À la fin de l'opération Turquoise, avant que les militaires français ne quittent la zone turquoise vers le Zaïre, une réunion a été organisée au cours de laquelle les militaires français et les autorités locales ont demandé à toute la population de fuir et ils ont mis des hélicoptères à la disposition de ces autorités pour les déplacer. C'est ainsi qu'ils ont transportés les voitures des autorités par avion transat dont celle d'Eliezer Niyitegeka ex-ministre de l'information et du colonel Kanyamanza. Lorsque Bihembe, l'ancien commandant de l'aéroport de Kamembe, a demandé quel serait le sort des gens qui voulaient rejoindre le nouveau gouvernement de Kigali, il a été traité, en guise de réponse, de complice du FPR. Heureusement, il a pu s'échapper à temps.

En plus, les militaires français ont participé au pillage des biens. D'une part ils avaient embauché tous les pompiers moyennant un salaire de vingt dollars par mois qu'ils ne nous ont jamais payé, sous prétexte que nous n'étions plus des employés. D'autre part, étant devenus eux-mêmes trafiquants, ils ont non seulement fait traverser la frontière de Rusizi les voitures rwandaises avec des plaques privées, mais ils ont aussi pris la camionnette Daihatsu de la Régie des aéroports, le groupe électrogène. Ils n'ont cependant pas pu prendre les extincteurs, parce que j'avais dérangé leur système de démarrage. En outre, les bâtiments de la préfecture de Cyangugu ont pris feu, et lorsque les pompiers de l'aéroport sont allés éteindre l'incendie, les militaires français les ont

chassés en disant qu'il ne fallait pas gaspiller de l'eau alors qu'ils étaient entrain de brûler d'autres choses. »

17. Charles Bugirimfura

Ancien soldat des FAR, Charles Bugirimfura était dans le bataillon Para commando de 1992 jusqu'en 1994. Il a côtoyé les instructeurs français dans son unité et a été témoin de certaines des activités menées par des militaires français en général. Démobilisé, il est aujourd'hui dans l'agri-élevage. La commission l'a entendu d'abord à Butare, le 03/10/2006, puis en séance publique comme témoin de faits le 12/12/2006.

Son témoignage porte sur les barrières gardées et contrôlées par les Français, les actes de tortures et assassinats des « Ibyitso » dans les camps militaires, la formation militaire et des civils dans le camp de Bigogwe, ainsi que les largages dans la forêt de Nyungwe :

« Je suis entré dans l'armée rwandaise en 1981 dans le CI Bugesera. En 1982 je suis allé en formation au Camp Bigogwe où j'ai reçu un brevet de commando. Par après, j'ai été affecté au bataillon para Commando dans le camp Kanombe. En juillet 1993, je suis allé suivre une formation à l'ESO Butare et au mois de février 1994, je suis retourné à Konombe dans le baïtallon para- commando. J'ai vécu avec les militaires français avant 1990, ils avaient un département qui nous formait dans le parachutisme jusqu'en 1990. Entre Novembre et Décembre 1990, les militaires français ont joué un rôle important dans l'arrestation des Ibyitso. Ils ont installé des barrières à l'Aéroport de Konombe et ils faisaient des patrouilles avec les ex-FAR en arrêtant les Tutsi qu'ils amenaient au stade régional de Nyamirambo et dans les prisons. Les militaires français trier des filles parmi les personnes arrêtées et ils les amenaient à l'aéroport où ils cantonnaient. Etant donné que nous étions des subalternes nous ne pouvions pas nous approcher aux Français, raison pour la quelle je ne sais pas ce qu'ils ont fait de ces filles là.

Les militaires français contrôlaient des cartes d'identité avec les ex-FAR sur la barrière de Karuruma et celle de Shyorongi, ils triaient les Tutsi à l'aide d'un instrument qui mesurait le nez des Tutsi et celui des Hutu, je les ai vu moi-même sur ces barrières. Nous y sommes passés en partant au front à Ruhengeli. Les militaires rwandais de connivence avec les Français soupçonnaient tout Tutsi de fournir des renseignements ou des côtisations au FPR. Entre 1991 et 1993, des actions de grande envergure ont été menées par les Français dans l'arrestation des Tutsi. Là-dedans, il y a eu des Tutsi qui ont été arrêtés, puis tués. Ils étaient ensuite enterrés dans une fosse commune située à l'intérieur du camp militaire de Kanombe.